PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 755 publiée le 27 juillet 2020

EN FRANCE UN NOUVEAU CLERGÉ ARRIVE
LA PREUVE PAR LES ORDINATIONS

Analysant un sondage Ifop, le sociologue Jérôme Fourquet nous assure dans *Le Point* du 22 juillet 2020, que le corps électoral français se droitiserait. En tout cas, on peut dire qu'il ne se gauchise pas, et il est vrai qu'un cycle de relatif « retour de balancier » par rapport à la longue séquence qui a suivi Mai 68, peut se constater, spécialement dans les milieux catholiques, ou ce qui en subsiste. De même que Mai 68 avait été anticipé dans l'Eglise et surtout dans le clergé par un grand mouvement de remise en cause généralisée dès la tenue du concile Vatican II, un mouvement en sens inverse est plus évidemment perceptible aujourd'hui dans le clergé qui reste et chez les fidèles qui n'ont pas quitté les églises, qu'il ne l'est dans la société.

Les ordinations de 2020 en France

L'an passé, Yann Raison du Cleuziou publiait sur ce thème son ouvrage, *Une contre-révolution catholique, aux origines de la Manif pour tous* (Seuil 2019), dont nous avons parlé dans notre Lettre 697. Il en ressortait que les générations qui ont « fait le Concile » se sont usées et largement évaporées, et qu'aujourd'hui, dans un catholicisme réduit à un petit reste de pratiquants, ceux-ci s'avèrent être en majorité des « conservateurs ». Yann Raison du Cleuziou n'emploie pas ce terme de manière dépréciatrice, mais pour exprimer que ce reliquat de pratiquants – d'« observants », comme il dit – ont maintenu une sorte de « conservatoire » encore très vivant.

Il va de soi que le terme « contre-révolution », très accrocheur, dont il use dans son livre, est bien trop fort pour traduire cette réalité *conservatrice*. En fait, Yann Raison applique l'analyse que faisait Gaël Brustier dans *Le Mai 68 conservateur* (Cerf, 2014) au sujet de l'inversion de tendance par rapport à la « révolution » de 68 dans une partie de la jeunesse, essentiellement catholique. Ce phénomène catholique, explique Yann Raison du Cleuziou, n'est pas sans ressembler à d'autres mouvements actuels de société, notamment en ce qu'il est *populaire* – pour éviter de dire populiste –, en ce sens qu'il est en réaction contre les « élites » en place, ici contre la hiérarchie catholique : le sociologue décrit ces pratiquants catholiques comme étant généralement en décalage avec leurs supérieurs naturels.

S'agissant donc des ordinations de 2020, on peut s'en tenir aux chiffres donnés par la Conférence des Evêques de France, moyennant quelques rectifications concernant ceux des communautés traditionnelles, sur lesquelles la CEF manque d'informations précises : https://eglise.catholique.fr/espace-presse/communiques-de-presse/501281-126-pretres-ordonnes-en-2020/. Il apparaît donc qu'ont été ordonnés cette année en France :

- Pour la forme ordinaire de la liturgie, 94 prêtres diocésains ou quasi diocésains, c'est-à-dire 77 prêtres purement diocésains et 17 prêtres de communautés. Parmi ces derniers, 11 appartiennent à la Communauté Saint-Martin. Ceci au sein d'une extrême pénurie : 94 prêtres diocésains ou quasi diocésains en 2020, 107 en 2019, 82 en 2018, 87 en 2017, 84 en 2016 (ils étaient 566 à la fin du Concile).

- Et pour la forme extraordinaire, 16 prêtres assimilables à des prêtres diocésains (5 de l'ICRSP ; 6 de la FSSPX ; 3 de la FSSP ; 1 de l'IBP ; 1 de la Communauté de St-Joseph-Gardien, au diocèse de Fréjus-Toulon). Ils étaient 11 en 2019, 14 en 2018, 22 en 2017, 19 en 2016.

Par ailleurs, au sein des nouveaux prêtres diocésains français, il est notoire qu'un certain nombre sont de tendance traditionnelle, ce qui se manifeste souvent par le fait qu'ils célèbrent une de leurs « premières messes » en forme extraordinaire.

Si on s'en tient cependant à des observations institutionnelles, on classera comme « conservateurs », au sens de Yann Raison du Cleuziou, les prêtres ordonnés dans les communautés traditionnelles – même s'ils ne sont pas conservateurs au sens plus étroit du terme – et la Communauté Saint-Martin, tous portant soutane et qui ont tout de même une certaine parenté. On mesure ainsi parmi les ordonnés de 2020 un groupe de 27 prêtres sur un total de 110, soit 24,5% des effectifs. Sachant qu'en dehors de ces prêtres, et pour s'en tenir au critère de l'habit ecclésiastique, un certain nombre des prêtres diocésains n'hésitent pas à se revêtir de la soutane, et que les jeunes prêtres issus des séminaires les plus importants (Paris, Fréjus-Toulon) sont d'un profil très « classique ».

Le « juste milieu »

Que représente la Communauté Saint-Martin dans le paysage de l'Eglise de France ? Elle a été fondée par l'abbé Jean-François Guérin (1929-2005), prêtre du diocèse de Tours, oblat de l'abbaye de Fontgombault, qui s'était installé à Paris comme délégué général de l'Œuvre d'Orient. Il avait pris l'habitude de célébrer une messe nouvelle, mais en latin, à la chapelle des sœurs du Bon Secours, rue Notre-Dame-des-Champs, messe très fréquentée par de nombreux jeunes fidèles à l'époque où n'existait pas un réseau de messe proprement traditionnelles.

Lors de la publication du missel de Paul VI, en 1969, il s'était séparé de Fontgombault qui, dans un premier temps avait refusé de le suivre. Il voulait, pour sa part, adopter une position médiane, de « juste milieu » : en liturgie, celle de la messe nouvelle « bien célébrée ». Grand directeur spirituel et éveilleur de vocations, il fonda en 1976 la Communauté Saint-Martin, accueillie par le cardinal Siri dans le diocèse de Gênes, comme une alternative, à l'époque, à la FSSPX, et ensuite aux instituts Ecclesia Dei.

En 2008, la CSM, association cléricale de droit pontifical, et de ce fait dépendant de la Congrégation du Clergé, alors dirigée par le cardinal Piacenza, Génois et ami de Mgr Guérin, reçut la possibilité d'incardiner elle-même ses diacres et prêtres, comme le pouvaient déjà les instituts de droit pontificaux dépendant de la Commission Ecclesia Dei, faveur qui était tout à fait exceptionnelle dans le droit latin pour une association.

La crise des vocations s'intensifiant, la Communauté, considérée à l'origine par le clergé français comme « intégriste », se vit confier des ministères en France à partir des années 80. Aujourd'hui, avec quelques 100 prêtres et davantage de séminaristes, en très grande majorité français, elle est implantée aujourd'hui par une petite trentaine de diocèses français, sans pouvoir répondre à toutes les demandes épiscopales, la célébration de la messe nouvelle facilitant grandement son insertion dans les diocèses. Dans leurs paroisses, ses prêtres, toujours en soutane, pratiquent la liturgie nouvelle, avec fort peu de latin mais dans un style délibérément « digne ». Le séminaire de la Communauté avait quitté Gênes en 1993 pour s'installer dans le diocèse de Blois, à Candé-sur-Beuvron, puis il s'est fixé dans le diocèse de Laval, à Evron, en 2014. La formation s'y veut classique, fondée sur l'étude de saint Thomas, même si des « ouvertures » s'y manifestent, notamment en morale.

Dans le retour de balancier que nous évoquions, le phénomène que représente la Communauté Saint-Martin est particulièrement significatif en raison de sa croissance numérique, d'une part, mais aussi, d'autre part, du fait de sa très relative amplitude de contestation de l'« esprit du Concile » :

- Quant à la croissance, la Communauté a vu l'ordination de 8 prêtres en 2016, 3 en 2017, 8 en 2018, 9 en 2019, et 11 en 2020. Pour l'année 2021, 26 diacres seront ordonnés prêtres. À la jonction des mondes cléricaux « ordinaire » et « extraordinaire », la Communauté Saint-Martin recrute dans les deux aires. Longtemps, par exemple, le séminaire de Paris a orienté ceux de ses séminaristes qui avaient un profil trop conservateur, au jugement des supérieurs parisiens, vers la Communauté Saint-Martin. Par ailleurs, il apparaît que bien des familles desquelles sont issus les séminaristes d'Evron fréquentent les églises où est célébrée la messe traditionnelle et donnent aussi des séminaristes aux instituts traditionnels. Le caractère plus « intégré » dans le tissu diocésain de la Communauté Saint-Martin par rapport aux communautés traditionnelles, toujours considérées comme un peu marginales, est plus rassurant pour un certain nombre de familles et de candidats au sacerdoce, le champ d'apostolat paroissial leur paraissant aussi plus vaste.

- Mais quant à la contestation de la crise, on se trouve une nouvelle fois, en présence de cette introuvable « troisième voie » destinée à apporter une solution à l'effondrement des vocations et de la pastorale. Beaucoup croyaient l'avoir trouvée, à l'époque de la « génération Jean-Paul II », avec des séminaires classiques comme ceux de Paray-le-Monial, Aix-en-Provence, Ars, où refleurissait, dès le diaconat, comme un signe, le strict habit de clergyman. Ces séminaires identitaires qui sont aujourd'hui désertés et bien oubliés. Moins lié directement aux autorités diocésaines, le « juste milieu » de la Communauté Saint-Martin a plus d'assise que n'en avaient les expériences précédentes. Du clergyman à la soutane. Sans doute une nouvelle étape avant un « retour » franc et massif…

La liturgie traditionnelle, pierre d'achoppement, pierre d'angle

Si les ordinations de la Communauté Saint-Martin représentent cette année 10% des ordinations diocésaines ou quasi diocésaines françaises, les ordinations pour le rite traditionnel représentent 14,5%. A coup sûr, l'apostolat des prêtres traditionnels est bridé par le fait que les évêques et les autorités diocésaines ne leur permettent pas d'intégrer pleinement leur ministère « extraordinaire » à la vie des paroisses ordinaires. Or, les sondages de Paix liturgique ont prouvé de manière continue que la demande par les fidèles des paroisses de la liturgie traditionnelle était très loin d'être satisfaite. Dans une Eglise où l'autorité, généralement, ne fait pas son travail, les fidèles qui veulent résister aux nouveautés doctrinales et cultuelles se déterminent par eux-mêmes, en fonction du *sensus fidelium*. Du coup se développe dans le domaine religieux un phénomène que l'on retrouve dans le domaine politique : l'offre de l'« établissement » ne correspond pas à la demande de la base. Il est clair que, lorsque les prêtres célébrant la liturgie traditionnelle arriveront à occuper l'espace pastoral qui correspond à ce besoin, leur croissance, déjà notable, sera plus importante encore.

En attendant ce jour, dont l'arrivée est inscrite, non dans les astres mais dans les courbes en effondrement du nombre des prêtres diocésains, les prêtres traditionnels pourraient déjà faire en sorte de s'intégrer davantage dans des ministères « transversaux » (aumôneries d'hôpitaux, de collèges et lycées, de grands cimetières urbains, etc.), de plus en plus délaissés par la force des choses. L'investissement dans les écoles hors contrat et dans les catéchismes, qui attirent des publics nettement plus larges que ceux des églises et chapelles traditionnelles institutionnalisées, pourrait sans doute être plus intensif, malgré son coût humain et financier considérable (pour les écoles et lycées hors contrat). Sans doute aussi, une plus grande visibilité en France des séminaires pourrait être plus attractive.

Car la vie marginale des communautés vouées à la liturgie traditionnelle, et contestant par le fait l'évolution de l'Eglise depuis un demi-siècle, est à la fois une grande force – une identité catholique très lisible – et une faiblesse – une situation de prêtres de seconde zone faite à ses membres, malgré une importante évolution du monde catholique.

Et cependant la présence de cette liturgie ancienne, désormais très vivante, très jeune finalement, inquiète. Pierre Vignon, dans *Golias Hebdo*, revue catholique de gauche extrême, du 16 juillet 2020, un article extrêmement polémique contre la liturgie traditionnelle : « Peut-on passer outre à "Summorum Pontificum" ? Un dérapage pontifical incontrôlé ». L'article se fait l'écho de la véritable campagne que mène en Italie le professeur Andrea Grillo, professeur laïc à l'Université Pontificale Saint-Anselme, et dont nous parlions dans notre Lettre 744 du 4 mai 2020. Son but et celui de ses amis est de faire que la liturgie traditionnelle cesse d'avoir un statut d'exception et qu'elle soit pleinement soumise aux évêques diocésains, d'une part, et la Congrégation pour le Culte divin, d'autre part. En clair, ils demandent une fois de plus qu'elle soit asservie aux évêques, puis anéantie.

L'article de *Golias* reprend les arguments de fond d'Andrea Grillo : « Les deux formes du rite ne reposent pas sur les mêmes bases théologiques, et la plus ancienne a été remplacée par la nouvelle […]. L'incompatibilité des deux rites est patente : l'une était faite pour un monde qui n'est plus et l'autre a été préparée par des décennies de travaux théologiques et liturgiques pour exister dans un monde nouveau. » Il s'agit, ni plus ni moins, d'exclure (ah ! la bonne vieille excommunication !) ceux qui tiennent au rite ancien. En quoi André Vignon prêche dans le désert, car les hommes d'Eglise, en tout cas ceux de France, n'en n'ont plus la capacité. Mais en quoi aussi il touche au vrai problème : la célébration de la messe traditionnelle se fonde sur le constat doctrinal de la faiblesse intrinsèque du nouveau rite en matière d'expression du sacrifice eucharistique, d'adoration de la présence réelle, de claire manifestation du sacerdoce hiérarchique, entre autres.

Pierre Vignon est d'ailleurs bien conscient que les partisans de la réforme, à cause de la contestation traditionnelle, sont toujours sur la défensive. Il est même très plaisant de constater que toute la fin de son article est, quoi qu'il en ait, un constat d'échec dans lequel il reprend des airs bien connus : « Les tenants de la réforme liturgique ont souvent exagéré dans leur façon de la mettre en œuvre. […] Pour ma part, ne n'ai jamais été contre l'emploi du latin et du chant grégorien quand il s'agit de chefs-d'œuvre. […] Qui pourrait être contre une célébration plus soignée en qualité avec davantage de silence et d'esthétique liturgique ? Sommes-nous si sûrs de mettre authentiquement en œuvre la réforme liturgique voulue par le Concile Vatican II ? Ne cédons-nous pas trop souvent à la facilité, voire à la médiocrité ? ». Etc. Oui, c'est dans *Golias* que ces choses sont dites, *Golias* obligé de lâcher du lest et… de rejoindre finalement les thèmes qui ont fait le succès de la communauté de Jean-François Guérin !

La démarche de Pierre Vignon prouve la grande détresse de la gauche catholique, qui en vient à se recentrer liturgiquement en direction du « juste milieu ». Sauf que c'est en vain qu'on saupoudre la nouvelle liturgie de latin, qu'on l'assaisonne de « dignité » et qu'on l'enveloppe de splendides vêtements de soie. La déficience de fond n'en apparaît que plus cruellement et cette évolution vers une plus belle liturgie habillant magnifiquement le missel de Bugnini fait penser, qu'on nous pardonne ce trait polémique, à l'impeccable liturgie de la Haute Eglise anglicane qui recouvre l'indigent *Livre de la prière commune* de Cranmer. C'est qu'en réalité, on tourne en rond depuis cinquante ans qu'on cherche la recette pour enfin « bien appliquer » le Concile et la réforme liturgique, en imitant un peu, pas trop cependant, ce que font les traditionnels. Quant à eux, ils font de la liturgie traditionnelle, pierre qu'ont rejetée les démolisseurs pour qui elle

est une pierre d’achoppement, la pierre d’angle de la reconstruction future.